

COMMUNE DE SAINT GERAUD DE CORPS

Séance du 28 mars 2024

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 21/03/2024 <i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry BOIDÉ</i>
Présents : 10	Présents : Thierry BOIDÉ, Bernard CLERET, Christian TORREGROSSA, Caroline BARUTHEL, Michèle BONNIN, Florence PEYTUREAU, Guy VERHAEGHE, Jean BARRAUD, Annie PAULHIAC, Stéphane GIBAUD
Votants: 10	
Pour: 10	Représentés: Excusés: Jérôme COCOUARD Absents: Secrétaire de séance: Annie PAULHIAC
Contre: 0	
Abstentions: 0	

OBJET : CONVENTION SPA POUR L'ANNÉE 2024 - DE_2024_008

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler la convention fourrière avec la SPA de Bergerac pour l'année 2024.

La subvention s'élève à 1.00 € par habitant pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention fourrière pour l'année 2024.

Le Maire
Thierry BOIDÉ